

Communiqué de presse - 24/05/2024

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## BUDGET PARTICIPATIF : LES PROJETS RETENUS PAR LES HABITANTS

Retrouvez l'ensemble des projets retenus sur le site

[www.larochecvous.fr](http://www.larochecvous.fr)

La prochaine période de dépôts des projets aura lieu du 1er octobre au 29 novembre 2024.

8 mois après avoir lancé son budget participatif, la Ville de La Roche-sur-Yon dévoile ce vendredi 24 mai la liste des projets lauréats. Sur les 35 projets déposés, 16 ont été soumis au vote des habitants dans 5 thématiques : culture, amélioration du cadre de vie, transition écologique, loisirs, culture et animations. Parmi eux, trois projets ont été largement plébiscités par les votants.

Du 1er au 30 avril, ce sont plus de 2 000 votes qui ont été enregistrés sur la plateforme larochecvous. Les Yonnais pouvaient faire leur choix parmi 16 projets tous éligibles au budget participatif de la Ville selon des critères précis (compétences municipales, budget d'investissement, faisabilité technique, juridique et financière).

Lors de cette phase de vote, trois projets ont été particulièrement plébiscités :

> la mise en place d'expositions de plein air le long de l'Yon (catégorie Culture),

> un pique-nique géant (catégorie Animations),

> l'installation d'une aire de jeux dans les jardins partagés du Tibeau, quartier du Bourg-sous-La Roche (catégorie Loisirs).

Au terme de cette première édition du budget participatif, les 16 projets s'inscrivent dans l'enveloppe globale du dispositif fixée à 200 000 euros. C'est pourquoi, la Ville financera l'ensemble des projets.

La réalisation de ces projets prendra effet à compter de septembre 2024, jusqu'en 2025. Les services de la Ville entreront en contact avec les porteurs de projets.

